



OL-12/09/2024

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2024

### Veyrier-du-Lac : passé, présent, avenir. Enjeux et voeux



Convoquée le 12 mai 2024 à 18h (à la Veyrière), envoi du formulaire de pouvoir et des invitations le 13 juin 2024, rappel de l'ODJ avec indication du changement de lieu le 27 juin. Annonces relayées par le Dauphiné Libéré le 2 juillet et « la Tournette - rive Est » le 3 juillet 2024.

#### 1° Adhérents présents ou représentés : 52

cf. Listes d'émargement et pouvoirs.

#### 2° Invités présents (16):

Madame la Maire, Vanessa Bruno, Claire Rigal, maire adjointe, Katayoun Vacheron, conseillère municipale, Philippe Abrahami, 1<sup>er</sup> adjoint, Sylvie Aussedat, Présidente Bibliothèques pour tous, Michel Demoustier (Président Vivre au Village- Talloires), Thierry Portafaix (VAV-Talloires), Gilles Miège (Menthon notre village), Noelle Derail (Présidente Tram2Savoie), Jean Claude Carquois (Tram2Savoie), Michel Guillaneux (Annecy- le -Vieux), Bernard Premat (Veyrier-Patrimoine), Jean-Marc et Isabelle Dusserre, Frédéric Aussedat, Sylvain Leroux....(liste non exhaustive).

**Excusés :** Martial Saddier, Président du Conseil Départemental, Olivier Trimbur, Maire de Bluffy, Véronique Riotton, députée sortante<sup>1</sup>, Marcel Cattaneo, Conseiller Départemental .

Olivier Labasse ouvre la séance en soulignant la particularité de la réunion de 2024 : elle se positionne entre les 2 tours des élections législatives et se tient, de ce fait, à l'invitation de Madame la Maire et de son 1<sup>er</sup> adjoint, en salle consulaire de la Maire en présence de nombreux adjoints en relation aux

<sup>1</sup> Le code électoral n'autorise pas la participation des candidats. ( Réélue /Ndlr).

points, hors statutaires, de l'ordre du jour qui seront présentés et discutés. Le Président remercient cordialement les élus de leur participation.

**1) Approbation formelle du Procès-verbal de l'assemblée générale du 12/05/2023 et vote.**

Envoyé (réf. OL-15/05/2023) aux adhérents par courriel [bienvivreaveyrier@gmail.com](mailto:bienvivreaveyrier@gmail.com) le 16/05/2023 et mis en ligne sur le site [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org). Contre :0, absentions/0 ; Pour : unanimité.

**2) Rapport moral du Président, d'une AG à l'autre, 2023-2024 et perspectives. Olivier Labasse**

Texte intégral illustré par le diaporama (joint) présenté en réunion.

**« Quel village en rive Est souhaitons nous habiter ?**

*Qu'est-ce qu'un village ? Cette interrogation existentielle, empruntée à Ernest Renan qui la posait à propos d'une nation<sup>2</sup>, était, toutes proportions gardées, le thème de mon blog du 8 juillet 2020. C'était 10 jours après le 2ème tour des municipales qui devaient, pour Veyrier-du-Lac, être un intermède avant des élections municipales partielles intégrales tenues le 4 juillet 2021, à la recherche d'une cohésion.*

*La réponse apportée par le philologue nous éclaire : « les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs, d'espérances ». Deux choses en sont constitutives, l'une dans le passé, l'autre dans le présent. « L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis ».*

*Ainsi en est-il, à mon sens, de l'avenir nos communautés villageoises de la rive Est et du grand paysage que nous avons le bonheur quotidien d'habiter.*

*« Si le grand paysage est remarquable, il est gravement atteint par une urbanisation très importante ». L'urbanisation galopante, dénoncée en 2009 par le Ministère de l'environnement, de l'énergie, du développement durable et de la mer dans son refus de porter la candidature du Lac d'Annecy sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ne s'est pas assagie. Suite à la loi NOTRe<sup>3</sup> qui eut pour conséquence locale l'intégration de nos villages différents du bassin annécien dans le Grand Annecy (203784 habitants), BVV avait identifié, pour Veyrier-du-Lac (2344 habitants) et pour la rive Est, 2 risques majeurs. Le premier était l'accélération de son glissement en zone de transit de masse, automobile et cycliste, et le second, la disneylandisation de la rive Est, cumulant zone touristique et aire de jeu de l'agglomération, sur-fréquentation et spéculation immobilière à haute fréquence. Projet de vie résidentiel, recherche de plus-value rapide et location airbnb n'ont pas les mêmes effets. Nous avions, l'an dernier, ressenti une 3<sup>ème</sup> menace, non locale : une crise du civisme, la perte du sens de l'intérêt général ou du bien commun, et la montée d'un individualisme débridé. Nous reviendrons sur le projet de TCSPi en cours de concertation publique et de sa branche Annecy-Duingt.*

*Chers amis, les atteintes au cadre et à la qualité de vie des habitants ne sont ni inéluctables, ni irrémédiables, si tant est qu'ils partagent des espérances et s'accordent sur des visions d'avenir. C'est en confrontant nos réflexions, comme s'y essayent les dossiers de BVV, et en contribuant ensemble aux solutions que nous pourrons éviter « la guerre de tous contre tous<sup>4</sup> », touristes en transhumance, villégiateurs et habitants, automobilistes, cyclistes et piétons, veyrolains de souche et nouveaux arrivés, administrés et élus. Et tenter de nous projeter dans un avenir commun en faisant société.*

*C'est ainsi que nous avons proposé, le 12 mai 2022, lors de l'assemblée générale des 35 ans, une vision prospective structurée sous l'appellation « OSONS VEYRIER » (diaporama disponible sur [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org)) qui*

---

<sup>2</sup> Conférence donnée à la Sorbonne le 11 mars 1882.

<sup>3</sup> Loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, avec pour objet de redéfinir les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale, promulguée le 7 aout 2015.

<sup>4</sup> « Bellum omnium contra omnes ». Thomas Hobbes ,1651.

faisait suite au débat « OSEZ VEYRIER » ouvert, comme une boîte à idées, à l’assemblée générale du 1/10/2021<sup>5</sup>, avec son inventaire à la Prévert : Centre bourg, lieux, espaces et bâtiments patrimoniaux et communaux, Presbytère et jardin, rue de la Voûte, poste, la Ravoire, sécurisation des routes du haut, des routes du bas, des rues, élargissement des trottoirs, chemins et sentiers, mobilité et transports collectifs, aménagements cyclables, rives... Quelques pièces de ce puzzle urbanistique, façonnées par nos groupes de travail et commissions pour produire la grande image, vous ont été présentées, ainsi qu’à nos élus, au fur et à mesure de leurs parutions :

« Réhabilitation du Presbytère (1456), pièce maîtresse de la culture en cœur de village » 10/02/2022.

« Presbytère. Considérations historiques et spatiales » 20/02/2022.

« Presbytère. Note architecturale complémentaire » 22/02/2022.

« Aménagements piétonniers de l’axe principal : Route d’Annecy- Rue de la Tournette, Recommandations opérationnelles » (note 2) 15/09/2022.

« Aménagements de la route de la Corniche » et de la Ravoire<sup>6</sup> (Note 3) 18/11/2022.

« Criticité du stationnement en centre village et en été à Veyrier-du-Lac. Eléments de réflexion et recommandations proportionnées » (note 4) 10/04/2023.

« Chemins de desserte dans le village » 44 itinéraires piétonniers pour les déplacements internes à la commune entre piémont et lac :sécurité, agrément paysager, alternative à la Vi (note 5) 25/11/2023.

Ces études sont disponibles sur le site internet et quelques tirages en version papier sont disposés à l’entrée de la salle consulaire. Nous espérons vos commentaires, critiques, idées et contributions.

Nous n’avons pas négligé d’autres questions locales récurrentes, telles que le suivi de l’urbanisation avec la commission ad hoc et la contribution du 19 /06/2024 à l’enquête publique relative à la modification n°1 du PLU . A la demande de plusieurs adhérents, votre Président a questionné en février 2023 la Présidente du Grand Annecy sur la poursuite de la collecte des OM en porte à porte, laquelle a bien voulu répondre positivement à notre demande écrite et à ses justifications.

Mobilité Grand Annecy. Cofondateur du Grenelle des transports et de la qualité de l’air du bassin annécien au titre de BVV en 2015, j’ai rencontré l’un des garants la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) à Veyrier en août 2023 à propos de la future Concertation préalable portant sur le projet de transport en commun en site propre intégral (TCSPI) du Grand Annecy. Celui-ci nous concerne sur la rive Est : accès à la ville centre et intermodalité, augmentation – ou non- de la circulation automobile de transit sur la rive Est (report de l’axe Faverges Annecy pendant des longs travaux sur la RD1508 et durablement après selon le choix entre BHNS ou Tram), financement de plusieurs centaines de milliers € par tous les grands annécien (TF et versements mobilités)...La concertation publique a été lancée le 30/04/2024 au comité des partenaires, dont je fais partie ; elle se poursuit jusqu’au 26/07/2024. Nous espérons un espace de discussions loyales ; les 5 premières réunions ont été très décevantes : sujets limités par rapport aux objectifs affichés, sincérité du dossier en question, débats contraints, difficultés à faire respecter les points de vigilance de la lettre de mission du Président de la CNDP<sup>7</sup>. Porte-parole du collectif des 10 associations, j’ai été cosignataire de 3 courriers à la CNDP et au MO. Enfin, BVV ne se satisfait pas des changements de numérotation et de circuits des bus de la rive Est.

Quelques chiffres sur l’activité de votre association depuis l’AG du 12/05/2023 :11 réunions de CA, 5 réunions de groupes de travail; 4 en Mairie (plus le suivi des réunions publiques du CM), 6 avec le Grand Annecy pour les TCSPI, 2 pour le PLU,1 pour le SCoT, 2 SILA, 15 réunions avec le réseau des associations et collectifs. Et notre participation le 20/06/24 à « Raconte-moi mon village » avec l’école de Veyrier (Panorama unique au monde, le téléphérique).

<sup>5</sup> Et même le 17/01/2020 à l’occasion du débat public organisé par BVV à Veyrier-du-Lac en vue des municipales.

<sup>6</sup> Plusieurs adhérents de BVV ont participé à la plantation de la vigne communale.

<sup>7</sup> Cf. le « Cahier d’acteur » de BVV pour la Concertation publique sur projet TCSPI du Grand Annecy sous l’égide CNDP.

*Transparence de l'Information et communication directe avec les adhérents et les habitants. Les procès-verbaux des réunions du CA ont été adressés à tous les sociétaires de BVV, par courriel, ou, à défaut, par courrier, et sont mis en ligne sur [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org). Ce site Internet est public et donne accès à toutes les informations, classées en 10 rubriques dont : Conseils d'administration et Assemblées générales , Etudes et documents, Compte rendus de réunions.*

*Enfin, alors qu'elle pourrait en être attributaire, BVV, association agréée, ne sollicite aucune subvention municipale, par principe (finances des habitants) et par souci d'indépendance ; elle n'est financée que par vos adhésions. Merci à celles et ceux qui la soutiennent et maintiennent dans la force de l'âge une association qui fête ses 37 ans. Vous me permettrez cependant de vous dire, après celle du titre de ce rapport, mon interrogation devant la baisse du nombre de cotisations réglées à fin décembre 2023: 108 vs 124 en 2022. Quelques décès, déménagements, changements ou erreurs d'adresses mail. Pour autant, ce passage de l'adret à l'ubac, comme disent les montagnards, peut-être aussi lié aux effets déceptifs de nos études, insuffisamment suivies, et recommandations porteuses de trop d'espérances, doit nous interpeller. Ce sera notre débat. Les sociétés sont, comme les humains et les villages, mortelles.*

*Merci à ceux qui participent aux groupes de travail et les enrichissent de leurs réflexions et de leurs compétences pour ne pas subir l'avenir et oser l'espérance que nous croyons possible ensemble.*

*Olivier Labasse, le 28 juin 2024 ».*

Approbations<sup>8</sup> des rapports et comptes ( résolutions soumises aux votes).

Votes : contre :0 ; Abstentions : 0 ; pour : unanimité.

### **3) Rapport d'activité 2023, par l'un des Vice-Présidents.**

En l'absence de Claude Saulgeot, souffrant, le Président dresse en quelques chiffres, l'inventaire des réalisations depuis le 12 mai 2024. 5 réunions de groupe de travail (GT) BVV ; 11 réunions de CA BVV (tous les 1<sup>er</sup> mardi du mois) ; 4 réunions Mairie de Veyrier-du-Lac (hors CM) ; 1 réunion CNDP ; 6 réunions Grand Annecy, dont 4 concertations publiques ; 2 SILA ; 15 réunions avec associations réseau et collectifs : ALAE, Grenelle Annecy: ARDSL, AT 74, FNAUT, FNE 74, Tram2Savoies.  
63 pages publiées (études, articles, procès-verbaux et lettres)  
108 sociétaires cotisants

### **4) Rapport financier de l'exercice clos le 31/12/2023 par le trésorier, Jean-Claude Secchi.**

Comptes de résultats : Produits 2088,24€, dont cotisations 1680€ et intérêts (408,24€). Aucune subvention. Charges : 2793,40€, dont frais divers : 693,68€ ; reprographie : 392,76€ ; organisation AG 2023 : 990€ ; participation « Fête cœur de village » : 300€ ; frais bancaires : 153,96€ ; assurances : 146€ ; internet : 117€ . Déficit de l'exercice : - 706,16€. Jean-Claude fait remarquer que l'écart de cotisations réglées par rapport aux projections en explique la majeure partie, alors que nos charges ont diminuées par rapport à 2022. Bilan au 31 décembre 2024 : Fonds propres 14 827,50€ après imputation du solde négatif aux fonds de réserves, (15532,66€).

Votes sur le rapport financier et l'imputation du déficit de l'exercice aux fonds de réserves. Contre : 0 ; abstentions : 0 ; approbations : unanimité.

### **5) Montants des cotisations 2025 et approbation.**

Le trésorier rappelle que la cotisation individuelle de base est de 15€, inchangée depuis la présidence d'Olivier (2013). Au vu du résultat financier et des besoins grandissants de l'association en terme de « faire savoir » (publications, reprographie, évènementiel...), le conseil d'administration de BVV propose les montants :  
- cotisation individuelle de base : 20€ (vs 15€)

---

<sup>8</sup> Les documents (rapports moral et d'activité, comptes de l'exercice) étaient disponibles sur demande des adhérents à l'association ; ils ont été distribués en début d'Assemblée Générale et seront consultables sur le site internet [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org)

- cotisation de soutien et couple : 30€ (idem)
- cotisation membre bienfaiteur et dons >> 30€ (montant libre)

Votes : contre 0 ; abstentions : 0 ; approuvé à l'unanimité.

## 6) Renouvellement du Conseil d'administration, présentation des candidatures<sup>9</sup> et élections.

Olivier Labasse confirme son souhait de renouvellement du CA et du bureau en 2025 et fait appel aux joueurs collectifs, soucieux de s'engager pour le bien commun et de bonne volonté ; pour objectiver les candidatures, il rappelle les statuts de BVV (1987), association agréée apolitique et laïque :

*Préserver le cadre de vie de Veyrier-du-Lac; Protéger l'environnement, l'eau, l'air; Mener et appuyer toutes actions en ce sens auprès des collectivités publiques, administrations, associations, personnes physiques et morales ; Veiller à une saine gestion de l'urbanisation.*

...et la stratégie suivie depuis sa présidence en 2013 : Positionnement dans l'espace (conséquence de la loi NOTRe cf. Grand Annecy) ; Positionnement dans le temps long (renaissance d'un ancien village de la rive Est) et dans la prospective (du curatif au préventif, du réactif au proactif, au projet, à la proposition) ; Positionnement vis-à-vis des collectivités, administrations: complémentarité

**Administrateurs au 5/07/2024:** Nicole Barbier, Claudine Béraud, Laurent Billet, Philippe Borel, Luc Corneloup, Georges Davignon, Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jean Bernard Lemoine, Jacques Lelarge, Claude Saulgeot, Jean-Claude Secchi, Richard Serret, Philippe Testard. Sortants: Laurent Billet (démissionnaire), Georges Davignon, Claude Saulgeot , Jean-Claude Secchi...

**Se représentent:** Georges Davignon, Claude Saulgeot, Jean Claude Secchi.

**Nouvelle candidature:** Gabriel Mathieu, qui se présente en quelques mots.

Votes successifs(4) pour chacun d'eux : contre 0 ; abstentions 0 ; pour : unanimité. Le CA est heureux d'accueillir Gabriel Mathieu et procédera à l'élection de son bureau lors de sa prochaine réunion.

## 7) Questions diverses.

Le diaporama qui a servi de support visuel à la réunion titrée « Veyrier-du-Lac, passé, présent, avenir : enjeux et vœux d'un village de la rive Est » est joint à ce PV. Il a permis, en images, à BVV de convoquer le passé pour éviter l'amnésie (vignes , centre bourg, presbytère, cafés, hôtels, restaurants, Mont Veyrier et Lac), de regarder le présent ( la Ravoire, la route de la Corniche, le Presbytère, la circulation, les trottoirs, les chemins de desserte, la rue de la Voûte, la voie verte,...) avec les études et propositions de BVV, de dessiner l'avenir (Gare du Téléphérique, Hôtel Riva, hôtel du Mont Baron...) pour sauvegarder ce qui peut et doit l'être et faire vivre le cœur sans lequel il n'y a pas de village.

Madame la Maire remercie Le Président de BVV pour les actions et études de l'association qui sont utilisées et dont plusieurs recommandations sont ou seront suivies. L'adjoint à l'urbanisme donne des précisions sur les travaux en cours, en particulier la route de la Corniche, son profil et sa réouverture, le chemin des Barattes, Montpellaz, Crêt des vignes, la circulation, les voiries et leur état; la conseillère déléguée fait le point sur les travaux relatifs à la modernisation de l'éclairage public ; l'adjointe à la culture annonce la reprise des études pour la réhabilitation du Presbytère, à laquelle BVV souhaite être associée, et le prochain appel d'offre en septembre ainsi que son projet de bâti sur pilotis à la Ravoire.

Les discussions se prolongent entre sociétaires, élus et invités lors du cocktail donné par BVV.

Nous habitons un village formidable. Amons le.

Olivier Labasse



---

<sup>9</sup> 2 ou 3 candidatures nouvelles sont ardemment souhaitées en vue de passages de témoin.